

LES MIGRANTS SONT LES PREMIERES VICTIMES DE LA CRISE

Les migrants sont les premiers à faire les frais de la récession, tonne l'Union syndicale suisse (USS).



L'USS veut défendre les droits des migrants. (Photo: Keystone)

Dans le viseur: la limitation des travailleurs immigrés évoquée dernièrement par Serge Gaillard, le chef de la Direction du travail du Secrétariat à l'économie (SECO).

Les travailleurs étrangers courent jusqu'à trois fois plus de risque d'être frappés par le chômage ou la pauvreté que leurs collègues suisses, a relevé Guglielmo Bozzolini, président de la Commission des migrations de l'Union syndicale suisse (USS), devant la presse réunie jeudi à Berne.

«A qualifications égales, on observe que les migrantes et les migrants sont les premiers à perdre leur emploi. Ce qui a pu être démontré lorsque l'économie se portait bien se trouve renforcé en période de crise», a précisé Vania Alleva, vice-présidente de l'USS.

C

hômage plus élevé

Vania Alleva ajoute qu'à l'heure actuelle le taux de chômage chez les migrants culmine à 6,6%, contre 3,6% pour l'ensemble de la population en juin. La vice-présidente de l'USS attribue cette forte différence au fait que les branches plus fortement exposées à la conjoncture comptent une grande proportion d'étrangers. De plus, ces derniers ont généralement un moins bon niveau de formation et sont plus susceptibles d'être touchés par le chômage.

Pas facile en outre de trouver une place d'apprentissage quand on s'appelle Besim ou Öslem, précise Doris Bianchi, secrétaire centrale de l'USS. En avril, 72% des jeunes Suisses s'étaient vu attribuer ou promettre une place contre 44% des jeunes immigrés, souligne Doris Bianchi, sans fournir toutefois de comparaisons chiffrées par branche.

Mesures de sauvegarde

L'USS attaque frontalement les mesures de sauvegarde évoquée en mai par Serge Gaillard, chef de la Direction du travail au SECO, qui évoquait la possibilité pour le Conseil fédéral de limiter les travailleurs immigrés en période de chômage important.

«La migration réagit déjà à la crise économique», affirme Vania Alleva, citant les baisses d'autorisations de séjour enregistrées au cours des trois premiers mois de l'année. Selon elle, la discussion sur les mesures de sauvegarde est inutile.

Face aux discriminations, l'USS propose de cibler quatre points principaux: sensibiliser l'opinion publique, éliminer les discriminations salariales, abolir la discrimination à l'embauche et améliorer la situation sur le plan légal.

CV anonyme

Dans le paquet de mesures proposées par l'USS figure une amélioration de la protection juridique des salariés immigrés. Le syndicat appelle aussi à une égalité de traitement comme l'applique l'Union européenne.

L'USS propose notamment la mise en place de candidatures anonymisées concernant l'accès aux places d'apprentissage, un principe déjà appliqué en France. Quant à la reconnaissance des diplômes étrangers, insuffisante aux yeux des syndicalistes, elle demeure encore difficile malgré la simplification entraînée par l'accord de libre circulation des personnes.

Les fédérations de l'USS comptent environ 150 000 membres étrangers, a indiqué la centrale.

(ats)

Un article publié le 16 juillet 2009 sur www.20minutes.ch